

Martine Carrillon-Couvreur
Députée de la Nièvre

23 SEP. 2011

Réf : MCC/CW-1048/11

Monsieur Christian CHEVALIER
Secrétaire Général
Syndicat des Enseignants U.N.S.A.
209, Boulevard St Germain
75 007 PARIS

Nevers, le 20 Septembre 2011

Monsieur le Secrétaire général,

Vous avez souhaité appeler mon attention sur le non renouvellement des contrats aidés assurant les tâches d'aide administrative aux directeurs d'écoles, et je vous en remercie.

Consciente de la nécessité de ces postes, je viens d'interpeller, comme nombre de mes collègues député(e)s socialistes, le ministre de l'éducation nationale sur ce sujet.

Je me permets de vous transmettre sous ce pli la copie de cette question écrite.

Je ne manquerai pas de vous informer de la réponse qui me sera apportée.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de mes salutations les meilleures.



Martine CARRILLON – COUVREUR
Députée de la Nièvre
Maire Adjointe de Nevers

QUESTION ECRITE

Madame Martine CARRILLON COUVREUR attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur le dispositif d'aide administrative des directeurs d'école. Instauré depuis 2006, celui-ci reposait sur la mise à disposition d'emplois de vie scolaire (EVS) auprès des directeurs d'école non déchargés de classes, sur la base de contrats aidés cofinancés par le ministère chargé de l'emploi et le ministère de l'éducation nationale. Depuis la rentrée 2011, les restrictions budgétaires ont durement touché ces contrats, en forte diminution, ce qui, d'une part, a envoyé au chômage des EVS non renouvelés et, d'autre part, constitue un préjudice important pour les directeurs d'école. Sans cette aide administrative, ils ne pourront faire face aux tâches complexes, de plus en plus nombreuses qui leur sont demandées. Le Président de la République a annoncé la mobilisation de 500 millions d'euros en faveur des contrats aidés. Aussi, elle lui demande de bien vouloir lui communiquer le montant que son ministère va percevoir au titre de cette mobilisation et le calendrier prévisionnel de son action sur les emplois de vie scolaire.



Martine CARRILLON – COUVREUR
Députée de la Nièvre
Maire adjointe de Nevers